

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ POUR SÉANCE DE COURS D'ESSAI CLAMART BOXING

Je soussigné (e):

Nom :

Prénom :

Responsable légal de l'enfant :

Né(e) : |_|_| |_|_| |_|_| |_|_|

Adresse : Ville

Tel..... Mail.....

Date du cours d'essai :

Déclare que est en bonne santé physique et apte à pratiquer la Boxe, dans le cadre de la séance d'essai.

Pendant cette séance d'essai, le pratiquant n'est pas couvert par l'assurance de la licence sportive. J'accepte donc en remplissant le présent formulaire suivre un cours d'essai à mes propres risques et sous ma seule responsabilité en cas d'accident de quelque nature que ce soit ou de dommage, sans aucune exception, survenus lors d'un cours d'essai. Je déclare être en bonne santé et apte à la pratique de la boxe, et certifie être couvert par mon assurance personnelle.

Ainsi, je dégage l'association **Clamart Boxing** et les membres de son équipe, les bénévoles contribuant au fonctionnement de l'association de toutes responsabilités, en cas de dommages matériels (perte, vol) ou corporels, occasionnés ou subis (accident ou de dommages de quelque nature que ce soit, survenu au sein du club, et sur le lieu d'entraînement). Le Clamart Boxing ne sera pas responsable des dégradations des lieux ou sur le matériel.

Je m'engage à respecter les règles de sécurité et toutes les règles s'appliquant lors des entraînements ainsi qu'à respecter les consignes données par les encadrants.

Je certifie que je suis assuré(e) au titre de ma responsabilité civile vis-à-vis des tiers tant pour les dommages corporels que incorporels que je pourrai occasionner lors de ce cours d'essai.

Je certifie ne faire l'objet d'aucune contre-indication médicale de nature à empêcher la pratique de la discipline prodiguée lors du cours d'essai : Cardio boxing, boxe anglaise, Kick Boxing, MMA.

Il ressort de ma responsabilité exclusive de veiller à mes biens dont je suis seul responsable.

À ce titre la responsabilité du club le Clamart Boxing ou de ses membres et bénévoles ne saurait être engagée. Je renonce en conséquence, à tout recours contre l'association et ses membres.

Conformément à la réglementation en vigueur, je déclare avoir pris connaissance des dispositions de l'article L321-4 du code du sport rappelées ci-après en matière « d'assurance individuelle accident » et de l'intérêt à souscrire à ce type de garantie et également d'avoir pris les dispositions nécessaires relatives aux couvertures d'assurances obligatoires notamment en matière de responsabilité civile pour tout dommage causé au tiers. Article L321-4 du code du Sport « Les associations et les fédérations sportives sont tenues d'informer leurs adhérents de l'intérêt que représente la souscription d'un contrat d'assurance couvrant les dommages corporels auxquels les pratiques sportives peuvent les exposer.

Le cours d'essai pourra être interrompu à tout moment par un responsable du Clamart Boxing si ce dernier estime que les conditions de sécurité ne sont plus réunies et ce pour quelque raison que ce soit.

"Lu et approuvé" Signature

Date

Signature parentale pour les mineurs